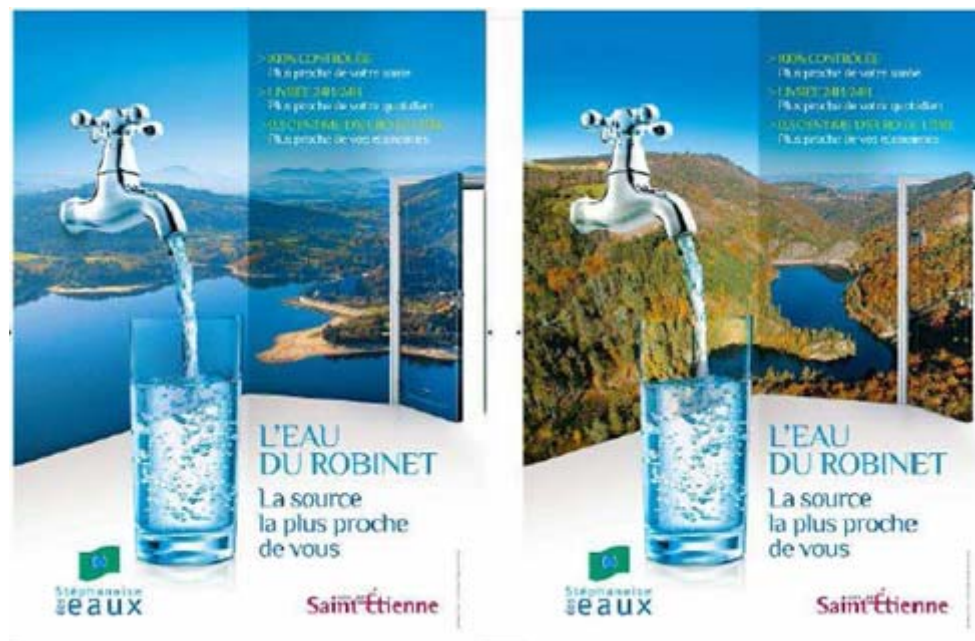


Programme de préservation de la ressource en eau

Une
nécessaire
approche
globale





ville de **Saint-Étienne**

300 km





350 000 habitants desservis en eau traitée + 50 000 en eau brute

2 barrages : Pas du Riot et Lavalette (15,6 Mm³ prélevés)

2 conduites forcées 10 et 32 km

1 station de traitement Solaire (50 000 m³/j jusqu'à 100 000 m³/j, 15 Mm³ traités)

587 km de réseau

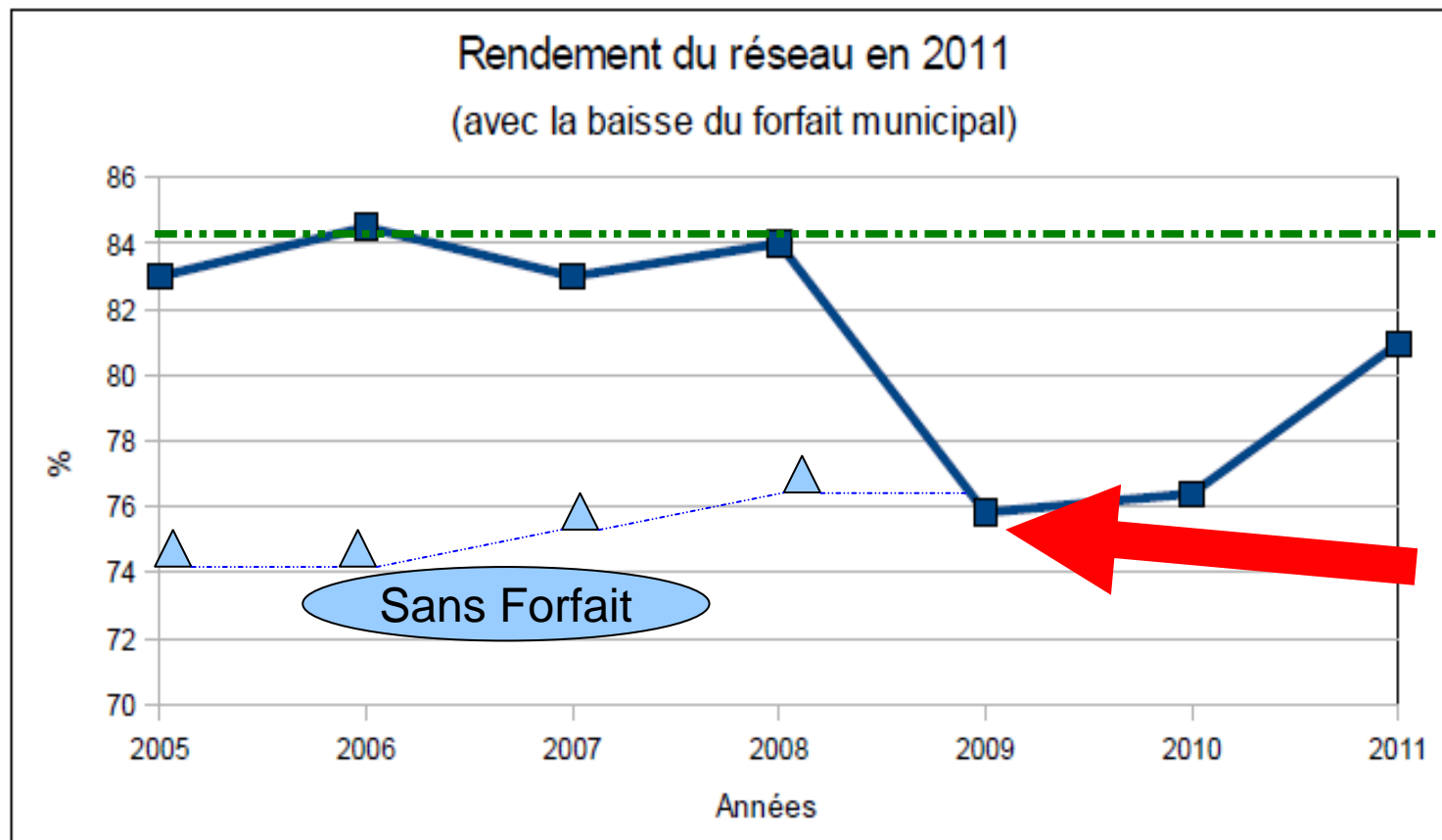
12 Mm³ mis en distribution



Etat des lieux bouleversé en 2009

Avenant contrat Stéphanoise des eaux :

Baisse du forfait de consommations municipales de 1,6 millions de m³. La ville devient un "abonné" avec obligation de mise en place de comptage sur chaque point de prélèvement d'eau potable



La vérité sur
Le rendement
de réseau



$$\text{Rendement contractuel} = \frac{\text{Volume facturé aux abonnés} + \text{volume vendu en gros (eau traitée)}}{\text{Volume mis en distribution}}$$

- Politiques :
"image de marque"/récent classement du Ruban du DD
- Financières :
-Décret Grenelle II du 27 janvier 2012 : Si rdt <85%, risque de doublement de la redevance préservation des ressources en eau soit **augmentation du prix de l'eau de plus de 5 cm€/m³**
-Perte éligibilité aux subventions Agence de l'eau Loire Bretagne

Lancement d'un programme général de préservation des ressources en eau

Rendement de réseau

Économie d'eau



Rencontres de l'eau en Loire-Bretagne – 8 novembre 2012 – Futuroscope (86)

Commune de Saint Etienne
Département de la Loire

SERVICE DE L'EAU POTABLE
DE LA VILLE

PROGRAMME DE PRESERVATION DE
LA RESSOURCE EN EAU

Saint-Étienne
Direction Voirie Infrastructures
Hôtel de ville – BP503
42007 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
☎ 04.72.50.04.31
ℹ 04.72.51.78.12

bérin
Agence Rhône-Alpes Auvergne
17 Place de la Paix
69200 VENISSIEUX
☎ 04.72.50.04.31
ℹ 04.72.51.78.12

Version 4 - JUN 2012

URGENCE Amélioration du rendement de réseau (calcul AELB) 85% d'ici fin 2015 (contre 77% en 2011)

- Réduction des fuites : détection, réparation, renouvellement de réseau : Programme de renouvellement (criticité)
- Sectoriser les 587 kms de réseau
- Ausculter (écouter) le réseau
480 Prélocalisateurs en centre ville
- Ajuster les pressions de service
(action Stéphanoise des eaux)
- Amélioration du comptage :
 - Compteurs privés, de VEG, des gros consommateurs
 - Réduction des pertes commerciales : action SDE



-Utilisation des poteaux incendie : absence de compteurs, de clapet anti-retour et utilisation frauduleuse

Méconnaissance du rendement+ risque sanitaire

1 : comptabilisation des essais VSE/SDIS sur poteaux

2 : proscrire toute autre utilisation : arrêté municipal

impact pour entreprises de démolition+verbalisations/vols



Réduction des consommations municipales sur l'espace public

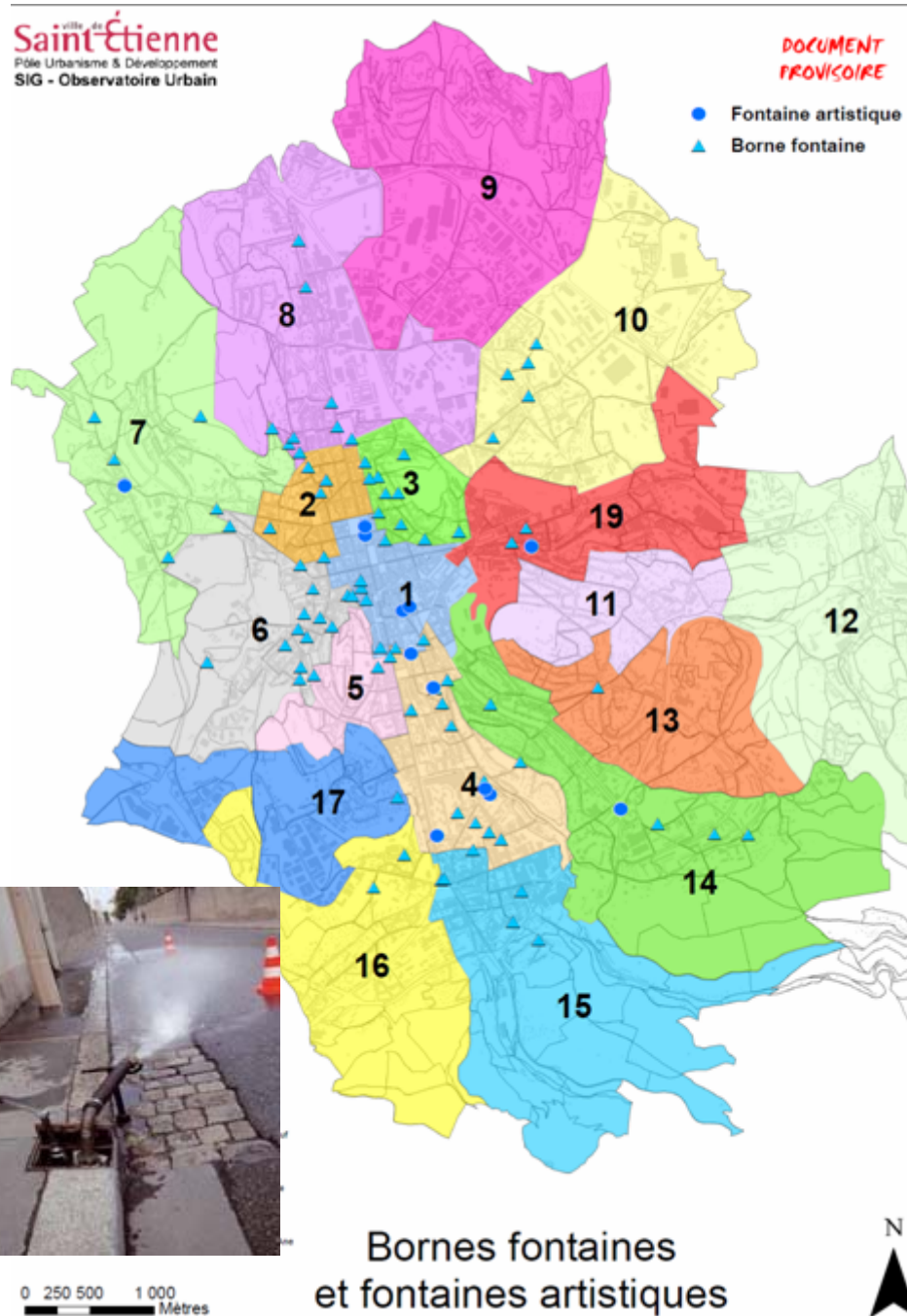
- Travail sur bornes fontaines

Diminution du nombre

- Fontaines artistiques déjà en mode recyclage

- Comptabilisation de points de prélèvements

2000 bouches de lavage !



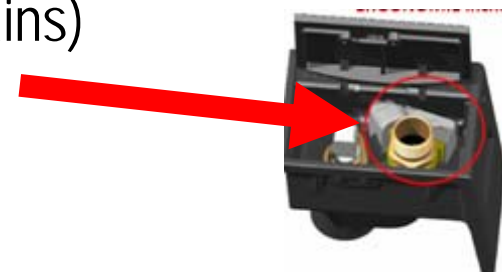
Réduction des consommations municipales sur le domaine public

2000 bouches de lavage (essentiellement lavage voiries)

- ETAPE 1 : suppression de 1000 bouches (en cours)



- ETAPE 2 comptabilisation : 1000 compteurs X 1000 € bouches = 1 000 000 € d'investissement + 1000 X 40€/an = 40 000 €/an d'abonnement + consommations (520 000 m³ à valider par test en cours sur 2 quartiers urbains)



- ALTERNATIVE : **Lavage des voiries par camion** (investissement à comparer tout en permettant de recourir à d'autres sources et types d'eaux pour ces usages)



Ressources alternatives en eau et économies

- Piscines : économie (déchloramineurs= 40 000 m³) et recyclage (lavage)
norme : 30l/j/baigneur contre 500l/j
- Utilisation eaux pluviales : récupération sur les bâtiments municipaux : CTM Coubertin, musées d'Art Moderne, Nouveau site Comédie, dépôts VSE...(économie 36 000 m³)
- Recyclage eaux de station de lavage
- Utilisation eaux brutes (amont usine de traitement AEP, bassin du Janon, eau d'exhaure puits Villiers face parc F Mitterrand...)
- Télérélevé de 80 des 800 compteurs municipaux
- Économiseurs d'eau dans l'ensemble des bâtiments
- Gestion optimisée de l'arrosage des espaces verts...



Une mise en œuvre à assurer, aux côtés de l'Agence de l'eau,
formalisée par un accord de programmation



ACCORD DE PROGRAMMATION EAU POTABLE (2012-2015)

Ville de Saint-Etienne et Stéphanoise des Eaux

Plan d'actions pour la protection de la ressource en eau,
l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée, l'augmentation du
rendement primaire du réseau AEP et la maîtrise des
consommations d'eau municipales.

